

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Date des élections: 3 novembre 1970

But de la consultation

Les électeurs américains étaient appelés aux urnes pour renouveler la totalité des membres de la Chambre des Représentants à l'échéance normale de la 91^e législature, ainsi que le tiers des membres du Sénat, soit 35 Sénateurs.

Caractéristiques du Parlement

Le Congrès des Etats-Unis comprend 2 Chambres :

— Le Sénat, qui est composé de 100 membres élus pour 6 ans, à raison de 2 par Etat et renouvelables par tiers tous les 2 ans mais de telle sorte que, dans chaque Etat, les 2 Sénateurs ne sont normalement pas remplacés en même temps.

— La Chambre des Représentants, forte de 435 membres élus tous les 2 ans et de façon que chacun d'eux représente un nombre sensiblement égal de citoyens sous réserve que chaque Etat ait au moins 1 Représentant.

Système électoral

Aux termes de la Constitution fédérale, les citoyens qui, « dans chaque Etat, réunissent les qualifications requises pour être électeurs de la branche la plus nombreuse de la législature de l'Etat » sont électeurs de plein droit pour les élections législatives. La Constitution établit en outre que le droit de vote ne peut pas être refusé à un citoyen, ni restreint, pour des motifs tirés de sa race, de sa couleur ou de son sexe, ni de ce qu'il n'aurait pas acquitté l'impôt électoral ou tout autre impôt.

Dans le cadre de ces prescriptions, ce sont les Etats qui déterminent les modalités d'exercice du droit de vote, en veillant, toutefois, à éviter toutes les discriminations interdites par la Constitution. Dans la plupart des Etats, il fallait, à la date du scrutin, être citoyen américain et avoir au moins 21 ans pour être électeur*.

Dans 31 Etats, les employeurs ont l'obligation d'autoriser leurs employés à aller voter pendant leur temps de travail, sans que leur salaire en soit affecté.

Les tests d'alphabétisation, dont la Loi de 1965 sur le droit de vote a interdit la pratique, notamment dans les Etats du Sud et en Alaska, ont été déclarés,

* La majorité électorale a été abaissée depuis lors à 18 ans par suite de la ratification du 26^e amendement à la Constitution par les % des Etats, soit par 38 d'entre eux, chiffre atteint le 30 juin 1971.

par la même loi, en vue précisément d'éviter toute discrimination, inapplicables à toute personne ayant terminé, à un an près, l'école primaire dans un Etat, dans le district de Columbia ou à Porto-Rico, où l'enseignement n'est pas donné en anglais.

Trente-trois Etats exigent que les électeurs aient résidé un an sur leur territoire ; dans 15 autres, ce délai est de 6 mois seulement ; dans l'Etat de New York et en Pennsylvanie, il est de 3 mois ou 90 jours.

Aux termes d'un arrêt de la Cour suprême, les personnes reconnues coupables d'un crime par un tribunal peuvent être réintégrées dans leurs droits civiques par décision des autorités exécutives d'un Etat, sans contrôle judiciaire.

L'enregistrement des électeurs sur des listes électorales n'est pas requis par tous les Etats, et les méthodes employées sont très diverses.

Neuf Etats utilisent un système d'enregistrement permanent, c'est-à-dire que l'électeur n'est pas obligé de s'inscrire sur les listes avant chaque élection. Un Etat, le Texas, requiert une inscription annuelle de l'électeur. Dans 10 Etats, l'électeur doit voter à toutes les élections législatives pour que son inscription soit maintenue. Deux autres Etats posent la même exigence, en laissant à l'électeur le choix entre les élections législatives et les élections primaires. Deux Etats encore requièrent que l'électeur ait pris part au scrutin une fois au cours des 2 élections législatives précédentes. Dans 7 Etats, il suffit, pour que l'inscription soit maintenue, que l'électeur ait voté au moins une fois, à l'occasion d'élections fédérales ou locales, au cours des 2 années précédentes et, dans un Etat, qu'il ait voté une fois au cours de la période où se sont déroulées 2 élections législatives et 2 élections primaires. Quinze Etats exigent, pour maintenir l'inscription, que l'électeur ait voté une fois au cours d'une période qui peut aller, selon les Etats, de 30 mois à 5 ans. En Caroline du sud, les électeurs doivent s'inscrire tous les 10 ans sur les listes; enfin, ils doivent s'inscrire lors de chaque élection présidentielle dans 2 Etats.

Pour être éligible à la Chambre des Représentants, il faut avoir au moins 25 ans, être citoyen des Etats-Unis depuis 7 ans au moins.

Pour briguer un siège de Sénateur, il faut avoir au moins 30 ans et être citoyen des Etats-Unis depuis 9 ans au moins.

Une fois élu, un parlementaire doit être résident dans l'Etat qu'il représente.

La Constitution établit qu'un parlementaire ne peut exercer aucune fonction publique fédérale au cours de son mandat.

Les 435 Représentants et les 100 Sénateurs sont élus respectivement dans 435 et 100 circonscriptions, au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

En cas de vacance éventuelle d'un siège à la Chambre des Représentants en cours de législature, il est procédé à une élection partielle. Si un siège devient

vacant au Sénat, le Gouverneur de l'Etat en cause peut occuper ce siège jusqu'à ce qu'une élection partielle soit organisée, conformément aux lois de cet Etat.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Dès septembre 1970, la campagne électorale a été ouverte par les déplacements électoraux de M. Spiro Agnew, Vice-président des Etats-Unis. De septembre à novembre, le Vice-président s'est rendu dans 29 Etats, alors que le président Nixon en visitait lui-même 23.

Les efforts ainsi déployés par l'administration en place pour améliorer ses positions à la Chambre des Représentants et surtout au Sénat n'ont pas été sans surprendre les observateurs. S'il est habituel, en effet, que les consultations populaires organisées au milieu du mandat présidentiel se traduisent par un recul plus ou moins marqué du parti au pouvoir, il est rare, en revanche, que l'administration en exercice s'engage aussi nettement dans la campagne électorale à l'occasion de telles élections.

Les deux grands partis présentaient des candidats aux élections législatives et sénatoriales dans presque toutes les circonscriptions et le Parti américain indépendant, formé en 1968 par M. George Wallace, à l'occasion des élections présidentielles, présentait 62 candidatures (dans 16 Etats) à la Chambre des Représentants et 10 (dans 10 Etats) au Sénat. 161 personnalités briguaient également les suffrages des électeurs à titre individuel ou au nom de petites formations.

Au cours de la campagne électorale de 1970, qui fut la plus chère de l'histoire des Etats-Unis, notamment en raison de l'utilisation intensive de la télévision, les thèmes évoqués par les différents partis marquèrent une évolution par rapport aux années antérieures. Les problèmes des droits civiques, de la guerre du Viêt-Nam cédèrent ainsi le pas aux questions d'ordre économique ; les remèdes contre l'inflation et le chômage, en particulier, tinrent une large place dans les différents programmes électoraux. Cependant, la protection de la loi et de l'ordre établi, la condamnation de l'agitation universitaire figuraient au premier plan de la campagne républicaine, tandis que les Démocrates centraient la leur sur les thèmes économiques.

Dans l'ensemble, la campagne, quoique très partisane, se déroula dans le calme.

Les résultats des élections n'apportèrent pas de changements fondamentaux au sein du Congrès américain. Au Sénat, les Républicains ne réussirent pas, comme ils l'espéraient, à dominer les Démocrates, et à la Chambre des Représentants ces derniers augmentèrent leur représentation.

Dans les 2 Chambres du Congrès, la majorité, en définitive, reste au Parti démocrate, qui a, par ailleurs, augmenté le nombre de ses représentants de couleur (12 à la Chambre des Représentants et 1 au Sénat).

Données statistiques1. *Résultats du scrutin et répartition des sièges à la Chambre des Représentants*

Nombre d'électeurs inscrits . . .	Chiffre non établi
Votants	» »
Suffrages blancs ou nuls	» »
Suffrages valablement exprimés	54 258 885

Formation politique	Nombre de candidats	Suffrages obtenus	°	Nombre de sièges à la Chambre des Représentants
Parti démocrate . .	430	28 781 048	53,1	255 (+ 12)
Parti républicain . .	381	24 121 959	44,4	180 (— 12)
Parti américain indépendant	62	130 568	0,2	—
Parti indépendant .	16	122 430	0,2	—
	145	1 102 880	2	
	1034			435

2. *Résultats du scrutin et répartition des sièges au Sénat*

Nombre d'électeurs inscrits . . .	Chiffre non établi
Votants	
Bulletins blancs et nuls	
Suffrages valablement exprimés .	48 478 460

Formation politique	Nombre de candidats	Suffrages	%	Nombre de sièges obtenus le 3 novembre	Nombre de sièges au Sénat
Parti démocrate . . .	35	25 402 791	52,5	22	54 (—4)
Parti républicain . . .	34	19 326 064	39,8	11	44 (+2)
Parti conservateur républicain de New York	1	2 179 640	4,4	1	M+1)
Parti indépendant démocrate	1	506 237	1,1	1	1 (+1)
Parti américain indépendant	10	185 223	0,4	—	—
	32	878 505	1,8		
					100

3. Répartition des parlementaires par sexes

	SÉNAT				CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS		
	Parti démocrate	Parti républicain	Divers	Total	Parti démocrate	Parti républicain	Total
Hommes	54	43		iii)	246	177	423
Femmes		1		1	9	3	12
				100			435

4. Moyenne d'âge: 52,7 ans